## Bulletin d'inscription Brevet fédéral de chef carreleur



Participant-e	☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.		
	L applité :		Conton
			_Canton :
			1
		•	Nationalité :
		Canton :	Nationalité :
Email:			
Activité profession	nellle		
		A m m á m .	Conton
		Annee :	_Canton :
·	evets ou diplômes obtenus :		Annáa :
_			_ Année :
- designation :			_ Année :
Employeur	Entroprico offilión à	la EVE No d'antre	pprice :
	Entreprise anniee a	ia FVE - NO G entre	eprise :
Raison sociale:			
•			
Rue:			
Rue:			_Canton :
Rue:			_Canton :
Rue: L	ocalité :		_Canton :
Rue: L	ocalité : : Entreprise cotisante <b>CPR</b> <sup>1</sup>	CHF 5'960	_Canton :
Rue: L	ocalité :  Entreprise cotisante <b>CPR</b> <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante	CHF 5'960 CHF 7'450	_Canton :
Rue:	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante  sous réserve de modifications	CHF 5'960 CHF 7'450	
Rue: Lu NPA: Lu Frais d'inscription :  1 Les employés dor	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante  sous réserve de modifications  I l'entreprise vaudoise cotis	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution	n patronale pour la relève – CPR
Rue: Lu NPA: Lu Frais d'inscription :  1 Les employés dor	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante  sous réserve de modifications  I'entreprise vaudoise cotis  oise des entrepreneurs béné	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution	
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante  sous réserve de modifications  I l'entreprise vaudoise cotis  oise des entrepreneurs béné  professionnel.	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  Toute annulation	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante  sous réserve de modifications  I l'entreprise vaudoise cotis  oise des entrepreneurs béné  professionnel.	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  Toute annulation le début du cours	cocalité :  Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante sous réserve de modifications at l'entreprise vaudoise cotis oise des entrepreneurs béné professionnel.  In de la part du participant ou de	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement perfectionnement perfection de début du cours des des des des des des des des des de	cocalité :	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do ation financière aux	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a c frais administratif.
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  Toute annulation le début du cours  Tout cours début  La direction de d'inscription.	cocalité :	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do ation financière aux	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a c frais administratif. ours qui réunirait un nombre insuff
Rue:  NPA:  Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  Toute annulation le début du cours début d'inscription.	Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante sous réserve de modifications at l'entreprise vaudoise cotis oise des entrepreneurs béné professionnel. In de la part du participant ou de s sous déduction d'une participat é est entièrement dû. I'école se réserve le droit de r	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do ation financière aux ne pas ouvrir un co	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a c frais administratif. ours qui réunirait un nombre insuff d'arrivée.
Rue:  NPA:L  Frais d'inscription:  1 Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  1 Toute annulation le début du cours début du cours début du cours début du cours d'inscription.  1 Les inscriptions s  1 La participation de la d'inscription de la direction de la d'inscription.	Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante sous réserve de modifications at l'entreprise vaudoise cotis oise des entrepreneurs béné professionnel. In de la part du participant ou de es sous déduction d'une participat é est entièrement dû. I'école se réserve le droit de re sont limitées et seront prises er au cours dépend du paiement de	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do ation financière aux ne pas ouvrir un con n compte par ordre le la finance d'inscr	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation po it être effectuée par écrit 15 jours a c frais administratif. ours qui réunirait un nombre insuff d'arrivée.
Rue:  NPA:L  Frais d'inscription:  1 Les employés dor la Fédération vaude perfectionnement p  1 Toute annulation le début du cours début du cours début du cours début du cours d'inscription.  1 Les inscriptions s  1 La participation de la d'inscription de la direction de la d'inscription.	Entreprise cotisante CPR <sup>1</sup> Entreprise non-cotisante sous réserve de modifications at l'entreprise vaudoise cotis oise des entrepreneurs béné professionnel. In de la part du participant ou de es sous déduction d'une participat é est entièrement dû. I'école se réserve le droit de re sont limitées et seront prises er au cours dépend du paiement de	CHF 5'960 CHF 7'450 s e à la Contribution ficient d'une rédu e la participante do ation financière aux ne pas ouvrir un con n compte par ordre le la finance d'inscr	n patronale pour la relève – CPR ction aux coûts de formation pou it être effectuée par écrit 15 jours a c frais administratif. ours qui réunirait un nombre insuff d'arrivée. iption. nt au secrétariat) est applicable.